



ZA La Carrère
49 rue de la Cantère
40990 Saint-Vincent-de-Paul

AGENT DE PLANNING (H/F)

Saint Vincent De Paul

RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE

L'agent de planification est intégré directement au pôle production de transport routier de personne. Il collabore instantanément avec le service de l'exploitation (conducteurs, contrôleurs, les agents de l'atelier) mais aussi tous les autres services (RH ; communication ; QSE...).

OBJECTIF DU POSTE

Mettre en place et suivre la réalisation des plannings de production en optimisant les délais, l'utilisation des moyens de production et les coûts.

MISSIONS DU POSTE

- Organiser et planifier les opérations de transport routier à la personne
- Suivre et ajuster le planning en fonction des imprévus
- Coordonner et négocier avec les différents services
- Coordonner l'activité d'une équipe d'exploitation (conducteurs, contrôleurs voyageurs)
- Exercer des activités de gestion de l'exploitation (régulation du trafic, affectation des véhicules, gestion du parc)
- Traiter les données administratives de l'exploitation
- Evaluer les risques, les retards et les coûts en cas d'imprévu
- Evaluer les temps prévisionnels de production
- Utiliser des outils nécessaires à la production.

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature (CV + Lettre de motivation) par mail : rh@rrtl.fr

La liste des missions est non exhaustive. Elle peut être amenée à évoluer en fonction des besoins du service.

COMPÉTENCES SPECIFIQUES

- Titulaire du permis D + FCO en cours de validité
- Conduite autocars pour surcroît de travail ou absentéisme
- Connaissances de la réglementation du transport de voyageurs et de la RSE.
- Aptitudes à évaluer les risques en cas d'aléas
- Capacités à optimiser l'organisation et le processus de travail
- Maîtrise des logiciels d'exploitation transport.
- Monter astreintes

FORMATION EXIGÉE

BAC + 2 : DUT Gestion Logistique et Transport

SAVOIR-ÊTRE

Rigueur
Esprit d'équipe
Communication
Réactivité
Sens de l'organisation

OUTILS DE TRAVAIL

- Ordinateur,
- Téléphone ;
- Logiciels bureautiques spécifiques à la fonction ;
- Textes réglementaires.

NOS AVANTAGES

- 13e mois 
- Intéressement / Participation 
- Prime vacances 
- Tickets restaurants 
- Avantages CSE 

